

CAP Finistère

Municipales 2014
Pensez aux procurations !



Penn Ar Bed

L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 1042

VENDREDI 28 MARS 2014

Dispensé de timbrage BREST CTC

Mobiliser toute la gauche

« Entre les deux tours, l'heure est à l'action, pour mobiliser les abstentionnistes et créer les conditions de l'Union des forces de gauche et de progrès pour le second tour des élections municipales ».

Le conseil fédéral qui s'est tenu à Quimper, le 24 mars à midi, était entièrement consacré à la mobilisation pour le second tour des élections municipales.

« La ligne politique de la Fédération est très claire : il faut rassembler la gauche pour avoir les meilleures dynamiques de victoire au second tour », a insisté le Premier secrétaire fédéral, Marc Coatanéa. **« Dès lors que la cohérence du projet est assurée, il faut mettre en place les conditions du rassemblement avec nos partenaires de gauche et écologistes. Si ce n'est pas possible, les listes arrivées en deuxième position doivent se désister. »**

Comme en 2008, les divisions de la gauche au premier tour se payent cash face à une droite qui ne s'embarrasse pas de projets municipaux, mais qui joue sur les peurs et n'hésite pas à faire preuve de démagogie.

Durant toute la première partie de la semaine, des contacts ont été pris par la Fédération et par les candidats, avec les listes de gauche et écologistes, pour étudier, de manière responsable, comment permettre le rassemblement. Les élections municipales sont destinées à mettre en place des équipes qui appliqueront un programme de gauche. Il convient de dépasser les situations personnelles pour faire prévaloir l'intérêt collectif des communes. Car, en matière d'éducation, de transports, de culture, d'accueil de la petite enfance, les projets de droite et de gauche ne sont pas identiques.



Mettre en place les conditions de la victoire

Même s'il est encore trop tôt pour tirer un bilan des 283 élections municipales qui se sont déroulées dans le Finistère, le 23 mars, leurs répercussions sur la question intercommunale ne manquent pas d'inquiéter.

En effet, alors que les listes de gauche ont présenté des projets pour leur commune mais aussi pour les communautés de communes, les listes de droite ont, le plus souvent, défendu des projets qui n'intégraient pas cette dimension ou, pire, qui faisaient de l'intercommunalité un problème.

Les résultats du premier tour des élections municipales ne sont pas à la hauteur des attentes des socialistes, même si plusieurs candidats socialistes ont été élus ou réélus, dès le 23 mars.

« C'est d'autant plus injuste que nous payons là l'incurie de la droite pendant dix ans », a souligné le Premier secrétaire fédéral, Marc Coatanéa. Cependant, dans toutes les communes, les candidats de gauche ont une semaine pour convaincre les abstentionnistes de venir voter, à la fois pour conserver des mairies de gauche mais aussi pour en conquérir.

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 27/03/2014



Six ans

Le mandat municipal dure six ans. Le choix des électeurs, dimanche prochain, sera par conséquent important pour la vie quotidienne de chacun. Six ans, c'est souvent court pour réaliser des projets.

Mais ça peut être long lorsque les équipes municipales de droite refusent de construire des logements, d'investir dans des équipements scolaires ou de donner aux associations les moyens de se développer.

Dimanche, c'est l'avenir de nos communes qui se décide.

PS29

Chiffre de la semaine

4 millions

4 millions de ménages ont bénéficié, grâce aux nouvelles dispositions prises par le gouvernement, des tarifs réduits pour le gaz et l'électricité, dès cet hiver. La mesure est effective depuis le 1^{er} novembre 2013.

Oui, ça change !

« Dans cette campagne, nous avons tous pu constater que les électeurs attendent des signes clairs que le changement est en marche », a expliqué Benoît Hamon, ministre de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire, le 19 mars, à l'occasion d'un déplacement dans le Finistère.



Benoît Hamon à Morlaix, le 19 mars

Le matin même, en conseil des ministres, Benoît Hamon avait présenté une communication à propos de sa loi sur la consommation. Il a rappelé que ce texte supprime toute une série de péages qui empoisonnent la vie des consommateurs, en citant plusieurs exemples.

Cette loi, qui vient d'être promulguée, va concrètement changer la vie des Français. D'abord, grâce à l'instauration des actions de classe. **«Chirac et Sarkozy l'avait promise, mais tous deux ont cédé sous la pression des lobbies. Nous, nous l'avons faite»**, a insisté le ministre.

Aussi inconvenant que cela puisse paraître, dans certaines maisons de retraite, même en cas de décès, le prix des chambres était facturé au mois. Et si une autre personne était accueillie, l'établissement touchait deux mois de loyer. Ce ne sera, fort heureusement, plus possible. Dans les villes, les tarifs de stationnement devront correspondre au temps réellement passé sur la place de parking.

Aujourd'hui, 3 millions de Français n'ont pas de lunettes en raison de leur coût. En moyenne, une paire de lunettes revient à 470 euros en France, soit deux fois plus qu'en Allemagne ou en Italie. Et la sécurité sociale rembourse entre 4 et 38 euros. En obligeant les ophtalmologistes à donner à chaque patient l'écart entre les deux pupilles, il sera possible d'augmenter la part des lunettes vendues sur internet et de faire baisser les prix.

«Avec cette loi, nous allons redonner du pouvoir d'achat aux Français.»

Les assurances obligatoires peuvent représenter 5% du budget d'un ménage. Or, aujourd'hui, la période de résiliation est très courte. Passé le délai anniversaire, il est obligé de repartir pour une année. Désormais, ces contrats pourront être dénoncés à tout moment. **«Oui ça change et les Français vont pouvoir le constater très rapidement»**, a insisté Benoît Hamon.

Jean-Yves Le Drian a aussi expliqué qu'il constate, à chacun de ses déplacements, que le Finistère change. **«J'ai souvent l'occasion de venir dans le Finistère, et en particulier à Brest, et à chaque fois je constate que la ville se transforme et constitue une référence dans le domaine maritime»**, a rappelé le ministre de la Défense.



« Nous portons le dossier du TGV »

Jean-Yves Le Drian a tenu à rappeler un certain nombre de vérités concernant le dossier du TGV puisque l'ancienne préfète de Région, candidate aux Municipales dans la cité du Ponant, réécrit l'Histoire. **«Lorsque nous sommes arrivés en 2004, la ligne à grande vitesse vers Brest et Quimper n'apparaissait pas parmi les priorités ferroviaires du gouvernement de l'époque. Il a fallu que nous nous battions pour que cette ligne soit enfin prioritaire.»** En 2011, François Fillon, dans l'urgence, a inscrit le TGV Bretagne dans la liste des grandes infrastructures mais sans en prévoir le financement.

Pourquoi tant de haine ?



À Brest et à Quimper, les deux plus grandes villes du Finistère, les listes UMP ont utilisé des « arguments » pour le moins violents et qui s'apparentent plus à la rhétorique du FN qu'à celle de la droite classique. « Il est temps que cette campagne s'arrête », a déclaré, le 20 mars, François Cuillandre à la tribune de la réunion publique qu'il a animée, en présence de Jean-Yves Le Drian. En effet, pour la première fois à Brest, la campagne de la candidate Bernadette Malgorn reposait sur des rumeurs, des ragots et de la désinformation. Non, l'église Saint-Jacques ne sera pas transformée en mosquée, comme l'annoncent les candidats de cette liste lorsqu'ils font du porte-à-porte.

« Libérons Quimper » est le slogan de la liste UMP. « S'il s'agit d'une affirmation d'une prétendue énergie qui viserait à supprimer des entraves, il serait utile que les militants sarkozystes veuillent bien faire l'effort de nous les lister », a demandé le député Jean-Jacques Urvoas. « S'il s'agit d'une revendication de volonté au profit de projets ambitieux, il serait temps que sa tête de liste accepte de nous les présenter car à consulter ses documents, je constate plus un empilement d'immobilisme. »

Mais il y a d'autres hypothèses et elles sont moins acceptables, et pour tout dire, moins reluisantes mais sans doute plus proches de la réalité.

La seconde hypothèse serait une critique explicite de la légitimité de la gauche à gouverner Quimper. « Dans l'histoire, on ne libère une ville que d'un occupant », rappelle Jean-Jacques Urvoas. Celui qui siège dans l'hôtel de ville, serait donc un usurpateur et son pouvoir contraire au droit. D'ailleurs on pouvait lire, le jeudi 20 mars, sur le compte Twitter de la liste UMP : « L'élection-surprise de son ami @fhollande à la Présidentielle-défouloir de 2012 a enterré tte ambition et tte envie de s'investir localement ».

La droite tombe souvent dans cette dérive. Il suffit de se rappeler la déclaration de François Fillon selon laquelle « François Hollande aurait été élu par défaut », celle de François Baroin qui accusait la gauche d'avoir « pris le pouvoir par effraction » ou celle de l'actuelle maire UMP d'Aix-en-Provence, pour qui « même si François Hollande est proclamé Président, je ne pense pas qu'il soit légitime ».

Pas sûr que les électeurs se retrouvent dans ce type de discours, qu'ils n'avaient pas l'habitude d'entendre dans le Finistère.

Abécédaire eurosocialiste

Durant la 7^e législature (2009/2014) le groupe socialiste français au Parlement européen a été particulièrement actif. C'est ce que démontre le document intitulé « Abécédaire eurosocialiste ».

De A comme Abeille, à Z comme Zone euro, les membres de la délégation socialiste française passent en revue leurs combats et leur vote au sein de l'assemblée de Strasbourg.

« Parce que nous ne sommes pas au pouvoir, le bilan de l'Europe et de ses institutions n'est pas le nôtre », rappelle nos eurodéputés.

« Cependant, à force de persévérance, plusieurs des combats que nous avons menés se sont soldés par un acquis pour l'ensemble des citoyens européens. Ces avancées, que nous imposons, sont le fruit de notre engagement et de notre force de conviction. Cette même

conviction qui permet de créer des divisions entre nos adversaires politiques et de l'emporter. »

Forte de treize membres, la délégation socialiste française au Parlement européen s'est investie dans tous les dossiers, comme le montre son bilan de mandat. Pour l'agriculture, la pêche ou les droits des travailleurs, l'action de ces élus a permis de réorienter la politique de l'Union européenne.



Après Jacques Delors, un président pour l'Europe !

La politique en faveur de la jeunesse illustre bien leur pugnacité. Car il s'agit pour les socialistes, d'une priorité, en France et en Europe. Premières victimes de la crise, en particulier les filles, les jeunes méritent une attention particulière.

C'est pour cela que nous nous sommes battus en faveur d'une *« garantie européenne pour la jeunesse »* dotée d'un budget de six milliards d'euros. **« Offrir un travail décent est un objectif fondamental pour les socialistes »,** insiste le groupe qui est parvenu à rallier, avec ses camarades socialistes européens, une majorité d'eurodéputés autour de cette proposition. Concrètement, l'objectif de cette garantie est de permettre aux jeunes de moins de 25 ans, au chômage depuis plus de 4 mois, ainsi qu'aux jeunes diplômés de moins de 30 ans, de se voir proposer un travail, une formation ou un apprentissage de qualité.

En savoir plus : <http://www.deputes-socialistes.eu/>

L'invité de la semaine

Il faut parler des violences faites aux femmes

Friso Roscam-Abbing

Les violences à l'égard des femmes en Europe sont encore plus importantes qu'on pouvait le craindre. C'est la conclusion à laquelle aboutit le rapport de l'agence européenne pour les droits fondamentaux (<http://fra.europa.eu/fr>), nous explique son responsable pour la communication, Friso Roscam-Abbing.

Cap Finistère : Qu'est-ce que l'Agence européenne des droits fondamentaux ?

Friso Roscam-Abbing : Nous sommes l'une des 40 agences spécialisées de l'Union Européenne. Nous conseillons les institutions européennes mais aussi les États membres. Nous remplissons trois missions : la collecte et l'analyse de données par le biais d'enquêtes, la mise à disposition de nos compétences et la communication et la sensibilisation du grand public au respect des droits fondamentaux. Nous avons réalisé des enquêtes sur le racisme et l'homophobie et nous venons de publier les résultats

d'une grande consultation sur les violences faites aux femmes.

Cap Finistère : Comment avez-vous réalisé cette enquête ?

Friso Roscam-Abbing : Jamais dans le monde, une enquête aussi importante n'avait été engagée. Pendant trois ans, des enquêtrices, j'insiste sur cet élément, ont interrogé, en tête à tête, 42 000 femmes issues des 28 pays de l'Union, sélectionnées de manière aléatoire. Dans tous les pays, les femmes ont répondu aux mêmes questions.

Cap Finistère : Quels sont les principaux enseignements de cette enquête ?

Friso Roscam-Abbing : Les résultats que nous avons obtenus sont assez choquants mais les spécialistes ne sont pas vraiment étonnés. 62 millions de femmes ont été victimes de violences. Mais 67 % des femmes interrogées déclarent qu'elles n'ont pas signalé à la police l'acte le plus violent dont elles ont été victimes. 5 % des femmes européennes ont subi un

viol. 33 % des femmes disent avoir, dans leur enfance, été victimes de violences commises par des adultes. De nouveaux phénomènes apparaissent. 18 % des Européennes déclarent avoir fait l'objet de traques furtives. 11 % des femmes interrogées déclarent avoir subi des avances déplacées sur internet et 20 % des 18/29 ans ont été victimes de cyber-harcèlement.



Cap Finistère : Que préconisez-vous pour lutter contre ces violences ?

Friso Roscam-Abbing : Il faut déjà en parler et lancer des campagnes de sensibilisation, en direction des femmes mais aussi des hommes. Ensuite, les professionnels doivent être formés à cette question. Je pense à la Police, aux médecins ou aux employeurs en général. Mais aussi aux responsables des réseaux sociaux qui doivent prendre des mesures pour empêcher le harcèlement.

Agenda

30 mars

Second tour des élections municipales.

8 avril

19h00 : Lancement de la campagne des Européennes dans le Finistère, à l'Auberge de jeunesse de Brest.

12 avril

10h30 à 13h00 : Réunion du BREIS (lieu à préciser).

25 mai

Élections européennes.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428

N° 1042 - Vendredi 28 mars 2014

www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste



En bref

Breton : une mission d'évaluation

Le 28 février, Maryvonne Blondin, conseillère générale déléguée à la langue bretonne, a lancé une évaluation de la politique de promotion de la langue bretonne menée par le Conseil général.

Il s'agit d'analyser et de mesurer l'impact de cette politique départementale concernant la transmission de la connaissance du breton, à tous les âges de la vie, mais aussi la diffusion et la promotion de la langue bretonne dans la vie sociale. En effet, que retirent les familles et les enfants de l'enseignement bilingue, de l'initiation à la langue bretonne ? Quels sont les effets des actions consacrées au bilinguisme précoce ainsi qu'aux échanges intergénérationnels ? Qui sont les bénéficiaires ?

Pour répondre à ces questions, le Conseil général a voulu associer l'ensemble des acteurs. Le comité d'évaluation est présidé par Fanch Broudig, journaliste et chercheur en sociolinguistique et en histoire de la langue bretonne. Afin de garantir la vision pluraliste, quatre types d'acteurs sont représentés : les experts, les décideurs, les partenaires et les bénéficiaires.

Les résultats de cette évaluation et les préconisations seront rendus publics en décembre 2014.

Le Conseil général du Finistère consacre chaque année 2,2 millions d'euros à la promotion et au développement du breton.

Inacceptable !

À Audierne, la fin de la campagne municipale a été entachée par une affaire qui a jeté le trouble parmi les électeurs : le conseiller général UMP du canton a accusé, sur internet, la liste de gauche *Audierne Faisons Cap ensemble*, menée par Gurvan Kerloc'h, d'héberger un ancien candidat du Front national. Après vérifications, il s'avère que ce candidat a effectivement menti sur son passé politique.

Dans un communiqué Gurvan Kerloc'h a vivement réagi.

« Suite à différentes recherches, qui demandent à être confirmées, il apparaît qu'elles étaient fondées », reconnaît la tête de liste. « J'ai le sentiment d'avoir été trahi », s'insurge-t-il, avant de préciser : « J'ai accepté la candidature de monsieur Rey, sur la foi de témoignages concordants faisant état de son engagement auprès de la paroisse et de personnes en difficulté. Monsieur Rey m'a affirmé être un homme de gauche. J'ai confiance dans la parole donnée ».

Ces révélations ont jeté le

trouble à Audierne, durant le week-end du 23 mars. Gurvan Kerloc'h s'interroge sur la sortie « opportune » de ces informations, comme par hasard à la veille de l'élection. « Je vous assure que toute la lumière sera faite sur cette affaire et je m'engage à prendre les mesures que la situation impose », conclut-il.

Au soir du premier tour la liste de Gurvan Kerloc'h a recueilli 591 voix et celle de son adversaire de droite 592. La liste *Audierne Faisons Cap ensemble* étudie la possibilité d'intenter un recours, compte tenu des événements intervenus quelques heures avant le vote, de nature à altérer la sincérité du scrutin.

Annonces légales & judiciaires

SCPAVOCATS OUEST CONSEILS RIOU-PERREAU-JAN-LE FRIANT

6, rue Saint Marc - BP 21105
29101 QUIMPER CEDEX

LOCATION - GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 mars 2014 fait à QUIMPER, la société **LE LANGOUSTIER**, société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622 euros, dont le siège social est 1, esplanade Jim Sévellec - 29570 CAMARET SUR MER, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de QUIMPER sous le n° 413 118 233 a confié à

La société JUMAGEGO, société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 5 000 euros, dont le siège social est 2, rue du Kreisker - 29160 CROZON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de QUIMPER sous le n° 751 872 656,

L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de restaurant Fruits de mer situé à 1, esplanade Jim Sévellec, connu sous le nom de LE LANGOUSTIER ;

Pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} avril 2014 renouvelable ensuite d'année en année par tacite prolongation, sauf dénonciation.

Pour unique avis signé la société JUMAGEGO, locataire-gérant

PHARMACIE UGUET ETRILLARD

Société en nom collectif en liquidation au capital de 1 000 euros

Siège social : 163, route de Bénodet
29000 QUIMPER

Siège de liquidation : 55, chemin de Ti Névez
29000 QUIMPER
493 973 846 RCS QUIMPER

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 février 2014 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Yanne UGUET demeurant 55, chemin de Ti Névez - 29000 QUIMPER, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 55, chemin de Ti Névez - 29000 QUIMPER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de QUIMPER, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,
Le Liquidateur.

LCE - LES CONSEILS D'ENTREPRISES

Société d'Avocats

143, avenue de Kéradenec - CS 23014
29334 QUIMPER CEDEX
02 98 90 04 35

SARL CHAILLOUX CONCARNEAU

SARL au capital de 10 000 euros
Siège social : 7, avenue Alain Le Lay -
29900 CONCARNEAU
501 939 151 RCS QUIMPER

La société SARL CHAILLOUX CONCARNEAU, sus-désignée a été dissoute par déclaration en date du 18 mars 2014 souscrite par la société SARL CHAILLOUX, associée unique au capital de 10 000 euros, ayant son siège social à FOUESNANT (29170) 30, rue de l'Odet, immatriculée au RCS de QUIMPER sous le n° 491 384 962.

Cette déclaration de dissolution sera déposée au Greffe du Tribunal de commerce de QUIMPER.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3, du Code Civil et de l'article 8 alinéa 2, du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société SARL CHAILLOUX CONCARNEAU peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours, à compter de la publication du présent avis.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de QUIMPER.
Pour avis.

SELARL JEAN-MARC BERROU

PIERRE LE REST

Avocats

3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BREST du 27 février 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile.

Dénomination sociale :

GROUPE IMOBAT.

Siège social : 5, rue de Kervallan - 29200 BREST.

Objet social : La prise de participation par tous moyens, apports, fusions, souscriptions, achats d'actions, de parts sociales, d'obligations et de tous droits sociaux dans toutes sociétés ou entreprises créées ou à créer ; la gestion d'un portefeuille de titres.

Durée de la société : 50 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 7 038 558 euros constitué au moyen d'apports en nature.

Gérance : Monsieur Jean BIHANNIC demeurant à BREST (29200) 7, rue Jim Sévellec.

Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire et ce même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

La Gérance.

Ce numéro a été imprimé à
4 800 exemplaires